



Morgan VINCENT et Julien GAYET
Co-secrétaires Départementaux du SNUipp-FSU de l'Ain,

Marianne DENIS, Yves BORNARD, Cécile AULAGNON
Co-secrétaires Départementaux du SNUipp-FSU de la Loire

Nathalie DESSEIGNE, Benjamin GRANDENER, Fabien GRENOUILLET
Co-secrétaires Départementaux du SNUipp-FSU du Rhône

Lyon, le lundi 29 mars

à M. le Recteur de l'Académie de Lyon,
Chancelier des Universités

Monsieur le Recteur,

Les écoles de l'académie sont en ce moment destinataires d'un mail du service communication informant les directrices et directeurs d'école de la mise en œuvre obligatoire d'une nouvelle charte dite « graphique ».

Aussi anodin que cela puisse paraître, il n'en demeure pas moins que cette charte représente une charge de travail considérable. Il s'agit bien en effet de revoir la forme de toute communication officielle : création d'un logo individualisé pour l'édition de documents sur le portail Arena, modification de tous les documents internes à l'école, utilisation des formulaires dits "chartés" pour tout courrier ou note à l'attention des parents d'élèves ou partenaires extérieurs.

La pandémie mondiale actuelle ajoute une charge de travail inédite pour les directions d'école. Alors que l'État ne juge pas bon d'améliorer significativement le régime des décharges et ne répond pas au besoin d'aide administrative des directrices et directeurs d'école, il est impensable d'imaginer que ceux-ci pourront modifier l'intégralité des documents usuels d'un coup de baguette magique.

Pour les personnels la priorité est ailleurs que de mettre à jour une charte graphique qui ne changera en rien leur quotidien. L'heure doit être à la simplification administrative. Ainsi, nous vous demandons d'ajourner cette demande qui pour bon nombres de directrices et directeurs apparait totalement déconnectée du terrain et des réalités actuelles.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de notre entier dévouement à la défense du service public d'Education et de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU de l'Ain, M. Gayet M. Vincent
du Rhône, Nathalie DESSEIGNE, Benjamin GRANDENER, Fabien GRENOUILLET
de la Loire, Marianne DENIS, Yves BORNARD, Cécile AULAGNON